

À :

Mme la Directrice Académique de la Sarthe  
M. Le Recteur de l'Académie de Nantes

Copie aux organisations syndicales représentatives de l'Académie des Pays de Loire  
Copie aux représentant·tes du CHSCT Académique et du CHSCT-SD de la Sarthe

Le lundi 07 Décembre nous avons appris qu'une de nos collègues, contractuelle depuis plusieurs années, ne verra son contrat renouvelé qu'en Janvier. L'institution lui signifiant ainsi, par un simple coup de téléphone, que pour la période allant du 07 décembre au 05 Janvier, elle serait vacataire par manque de crédit. Cette situation a concerné un autre collègue de l'établissement.

Ce traitement d'une professeure, notre collègue, est inhumain et scandaleux.

Inhumain car avec cette annonce totalement inattendue, il la plonge encore plus dans la précarité. Notre collègue ne sera tout simplement pas payée en décembre. Scandaleux car avec soixante-neuf autres situations sur l'académie, c'est un montant financier ridicule au vu du budget de l'académie et du Ministère.

Le recours aux précaires est devenu une norme que nous n'admettons déjà pas.

Mais que dire quand l'institution se permet de précariser encore plus les plus fragiles d'entre nous ? Est-ce la nouvelle démonstration de la bienveillance et de l'École de la confiance dont nous sommes abreuvé·es, comme un mantra, depuis 3 ans ?

Nous nous interrogeons aussi sur l'aspect ponctuel de cette annonce. Qui peut à ce jour nous garantir qu'il n'en sera pas de même en 2021 ? Et pourquoi pas encore plus tôt dans l'année ? Le recours à la vacation est totalement intégré dans l'enseignement supérieur. Nous refusons qu'il en soit de nouveau de même dans le secondaire.

Enfin, nous nous questionnons du peu de cas fait à nos élèves et leurs conditions d'apprentissage. Que se serait-il passé si les contractuel·les avaient refusé les vacances, ce qui aurait été totalement compréhensible, et a même parfois été le cas ? Deux semaines sans cours seraient sans importance ?

Nous vous rappelons que l'investissement des professeur·es dépend aussi de la reconnaissance qui leur est faite. Le signal envoyé à l'ensemble de la communauté éducative est désastreux.

Les signataires de ce courrier, personnels du collège La Madeleine, réclament que ces situations soient régularisées au plus vite en reconduisant tous les contrats.

Nous vous prions Madame, Monsieur, d'agréer nos sincères salutations et de croire en notre attachement à un service public d'éducation de qualité.